

**Annexe 5: Tendances, enjeux et priorités – Proche-Orient et Afrique du Nord**

<b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>	
<b>Tendances et enjeux régionaux</b>	<b>Priorités régionales – Conférence régionale de 2016</b>
<p>➤ Les conflits et les troubles, ainsi que leurs effets sociaux et économiques, en particulier les déplacements forcés et les migrations. La région Proche-Orient et Afrique du Nord présente actuellement le plus grand nombre et la plus forte intensité de conflits au monde, conflits qui ont des répercussions durables et à grande échelle. Ceux-ci menacent d'annihiler les progrès réalisés par la région, ces dix dernières années, en matière de nutrition et de réduction de la pauvreté, en compromettant la production d'aliments et le commerce, et en conduisant à une perte de stocks et à une hausse des prix des denrées alimentaires, à la perte d'emplois et de revenus et, par voie de conséquence, à une diminution de la production et de l'accès à la nourriture.</p> <p>➤ La faible croissance économique, les mauvaises perspectives budgétaires et le manque de confiance des investisseurs.</p> <p>➤ La dépendance grandissante à l'égard des importations et l'exposition de plus en plus forte aux chocs des marchés. La population de la région, estimée actuellement à 400 millions d'individus environ, devrait atteindre la barre des 600 millions d'ici à 2050. Dans un contexte où, pour la plupart des groupes alimentaires, la production alimentaire progresse plus lentement que la consommation, la croissance démographique, l'urbanisation croissante et l'évolution des schémas de consommation vont</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des stratégies et des politiques visant à éliminer l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition et à renforcer la résilience face aux chocs, aux crises et aux conflits, afin d'instaurer la stabilité et la paix dans la région.</li> <li>- Élargir l'appui dans les domaines d'action prioritaire suivants: renforcement de la résilience pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la petite agriculture au service d'un développement ouvert à tous et la pénurie d'eau, et apporter un appui à la sécurité sanitaire des aliments, au commerce agricole et aux informations sur les marchés.</li> <li>- Renforcer les capacités en matière de statistiques et d'informations aux fins de la prise de décisions, de l'alerte rapide et de la mesure de l'efficacité des interventions des pays et de la FAO.</li> <li>- Appuyer des politiques reposant sur des éléments concrets, et la recherche et la vulgarisation pour l'ensemble de la filière, en complément des initiatives et des mesures engagées par les pays.</li> <li>- Promouvoir des politiques agricoles liées à une consommation et à des systèmes de production alimentaires durables qui favorisent une amélioration de la nutrition et de la santé et la protection de l'environnement, et qui répondent aux besoins des pays.</li> <li>- Promouvoir la coopération et l'intégration régionales entre les pays de la région, au moyen de l'harmonisation des politiques et d'une réponse efficace aux crises et aux besoins de sécurité alimentaire à long terme.</li> <li>- Œuvrer en collaboration ou en partenariat avec des institutions sous-régionales, régionales et internationales, en particulier dans les pays touchés par des crises régionales, et renforcer les capacités institutionnelles des pays pour leur permettre de faire face aux situations de crise.</li> <li>- Renforcer le rôle des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile à tous les niveaux, afin de faire progresser davantage les initiatives et les programmes régionaux visant à atténuer l'insécurité alimentaire et la faim dans la région.</li> <li>- Intensifier l'utilisation de variétés de plantes à haut rendement, résistantes aux stress et aux sécheresses, y compris dans les pâturages et sur les parcours.</li> <li>- Apporter un appui aux familles d'agriculteurs, investir dans les programmes visant à faire reculer la pauvreté rurale et à améliorer les possibilités de débouchés des familles d'agriculteurs, ainsi que leurs moyens d'existence, et promouvoir la coopération Sud-Sud.</li> </ul>

<b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>	
<b>Tendances et enjeux régionaux</b>	<b>Priorités régionales – Conférence régionale de 2016</b>
<p>entraîner une hausse de la demande en produits alimentaires et une réduction de la disponibilité de l'eau et de la terre pour l'agriculture.</p> <p>➤ La malnutrition et la sous-alimentation. Le niveau et les tendances de la sous-alimentation diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. Ce fléau devrait continuer à sévir, et il a tendance à s'exacerber dans les zones en proie à des conflits fréquents et des crises prolongées. En parallèle, la région affiche une prévalence de l'obésité parmi les plus élevées au monde (près d'un quart de la population). Il s'agit d'une tendance continue, quoique l'on note des différences significatives entre les différents pays et les deux sexes, les femmes étant invariablement plus touchées que les hommes.</p> <p>➤ Les ravageurs et maladies transfrontalières des animaux et des plantes. Que ce soit par l'introduction, l'établissement, la recrudescence ou l'apparition de nouveaux foyers, les maladies animales et les ravageurs des plantes sont à l'origine de graves problèmes alimentaires, soit directement, sous forme de baisses de rendement des cultures vivrières et de pertes d'animaux (ou de transmission à l'homme), soit indirectement, avec des baisses de rendement des cultures de rente, une conversion inefficace des aliments fourragers et la perte de confiance des consommateurs. Des facteurs liés au changement climatique ont exacerbé la situation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et d'autres organisations internationales en vue de la mise au point et de l'introduction de machines agricoles et de technologies adaptées, dans le but d'accroître la productivité dans le secteur agricole et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.</li> <li>- Fournir une assistance technique afin que les pesticides, herbicides et engrais soient utilisés de manière sûre, suivant les bonnes pratiques agricoles inspirées par les normes et les textes apparentés du Codex Alimentarius.</li> <li>- Élaborer des stratégies de collaboration et des plans pour la gestion des risques de maladies animales transfrontalières, en particulier en temps de crise, en misant sur un signalement plus efficace des maladies, sur la surveillance des déplacements du bétail, sur le renforcement des systèmes de quarantaine et sur la recherche et le dialogue entre les pays.</li> <li>- Appuyer la mise en place de systèmes de production d'aliments d'origine animale qui soient viables et centrés sur les populations rurales pauvres, tout en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeur nationales.</li> <li>- Accorder une attention particulière au lien entre les interventions d'urgence et les activités de relèvement dans le secteur de l'élevage, notamment dans les pays Membres touchés par des conflits et des crises prolongées, et cela au moyen de politiques améliorées et en élaborant des projets nationaux et régionaux visant à répondre aux menaces liées aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses et à assurer la protection et la reprise du secteur de l'élevage.</li> <li>- Appuyer le développement durable du secteur de l'élevage, et notamment améliorer la production de viande, de cuir et de laine et ajouter de la valeur aux races locales adaptées en renforçant les capacités et en facilitant le partage entre pays de l'expérience acquise, en mettant un accent particulier sur la fertilité des brebis et la croissance des agneaux, ainsi que sur la production durable d'aliments pour animaux.</li> <li>- Renforcer la gouvernance des services vétérinaires, avec l'appui de la FAO et de ses partenaires, afin d'assurer effectivement la prévention des maladies animales, la lutte contre ces maladies et leur éradication aux niveaux national, régional et mondial.</li> <li>- Mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et intensifier l'utilisation de variétés fourragères à haut rendement, résistantes à la sécheresse et adaptées aux sols salins, y compris dans les pâturages et sur les parcours.</li> <li>- Renforcer les capacités et assurer une meilleure sensibilisation au problème de la résistance aux antimicrobiens, conformément à la résolution 4/2015 de la Conférence.</li> <li>- Promouvoir des systèmes de gestion des ressources naturelles faisant appel à la participation des petits exploitants, des éleveurs pastoraux et des communautés dans leur ensemble.</li> <li>- Mettre en œuvre l'Initiative en faveur de la croissance bleue dans le cadre des initiatives régionales.</li> </ul>

<b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>	
<b>Tendances et enjeux régionaux</b>	<b>Priorités régionales – Conférence régionale de 2016</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser des manifestations visant le partage des connaissances et des données d'expérience et renforcer les capacités en vue du développement, dans la région, d'un secteur de la pêche et de l'aquaculture qui soit durable et viable.</li><li>- Aider les pays à évaluer les ressources halieutiques, tant au niveau des pays qu'au niveau régional, et favoriser le partage, la compilation et la diffusion des informations par un centre régional de suivi de la pêche, qui sera le dépositaire des données et des informations.</li><li>- Établir des directives relatives aux études visant à mesurer l'impact des projets aquacoles sur l'environnement.</li><li>- Promouvoir les connaissances et les capacités techniques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, en particulier au moyen de la coopération Sud-Sud.</li><li>- Aider les pays à lutter contre les maladies relatives aux poissons dans la région.</li></ul>